



Edito

Ne fais pas à autrui...

En Suisse, la présence croissante de sièges de multinationales étrangères est plutôt bien perçue. Signe de saine compétitivité, leur établissement est même encouragé par des dispositions fiscales plus qu'avantageuses. Logique, me direz-vous: ces acteurs économiques de premier plan ne participent-ils pas à notre prospérité, en créant des emplois et en versant des recettes à l'Etat? Indubitablement. Sans mentionner que ces entreprises bénéficient, en sus, d'une bonne acceptation sociale dans la mesure où leurs opérations se passent dans la plus grande discrétion. Qui se douterait de l'importance de Zoug ou de Genève dans le négoce des céréales et autres matières premières?

En irait-il ainsi si ces mêmes sociétés polluaient nos cours d'eaux, expropriaient nos riverains ou embauchaient à bas prix des enfants en âge d'aller à l'école? Scénario catastrophe qui, je vous l'accorde, a fort peu de probabilités de se dérouler chez nous: les maisons mères de ces entreprises ne nous exposent guère qu'à leurs activités logistiques ou financières. Rien de bien dommageable pour nous...

C'est oublier un détail: ces sociétés opèrent essentiellement à travers leurs affiliées – filiales, sous-traitants et autres fournisseurs – dont l'activité économique réelle se déroule à des milliers de kilomètres de nos paisibles contrées, dans des Etats à la gouvernance plus faible que la nôtre. Une part essentielle de leurs bénéfices provient

de pays du Sud. Sur place, leurs agissements font régulièrement l'objet de plaintes et de dénonciations pour violations de droits humains et atteintes à l'environnement, comme en atteste une récente étude menée sur Glencore par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*¹. Mais, en vertu d'une disposition légale qui sépare juridiquement la maison mère sise en Suisse de sa filiale à l'étranger, cette dernière n'aura guère à s'inquiéter de devoir rendre des comptes à notre gouvernement, ni accéder à des demandes de réparations des individus lésés... Une situation hypocrite et dommageable à autrui que la COTMEC ne souhaite pas voir perdurer. Au nom de l'universalité du respect des droits humains, de l'interdépendance des causes et des effets dans un monde globalisé. Nous nous sommes engagés à soutenir la campagne «Droit sans frontières: des règles contraignantes pour les multinationales» qui fait l'objet d'un supplément. Nous vous invitons à signer ses revendications jusqu'au 10 juin prochain d'un simple clic sous www.droitsansfrontieres.ch, ou en renvoyant le flyer joint à ce numéro. ●

Martyna Olivet

1 Pour consulter l'étude: www.ppp.ch/glencore

Politique suisse

La chute de Blocher?

Voici quelques semaines nous quittait Denis Clerc, ancien conseiller d'Etat fribourgeois. Nous avons usé nos fonds de culotte sur les mêmes bancs de collège et même si nos destinées prirent un tour assez différent, je partageais plusieurs de ses opinions, sans disposer du brio et de la férocité du style que Denis mettait en œuvre pour les faire valoir. Clerc était en effet un redoutable tribun qu'il valait mieux avoir dans son camp.

Son dernier livre¹, «La Chute de la Maison Blocher», est une analyse très fine de l'essor de l'Union démocratique du centre (NDLR: l'UDC est le parti politique qui se positionne comme le plus à droite de tous les partis représentés au gouvernement suisse), d'abord en Suisse alémanique puis en Romandie. Clerc relève que ce parti, à travers son chef, défend sans état d'âme une économie de marché très libérale faisant appel à la main d'œuvre étrangère, tout en prônant une idéologie raciste et nationaliste.

Comme pour excuser et camoufler ses réels appétits. Etonnante contradiction! L'auteur campe bien les antécédents de cette politique en relatant, en particulier, le parcours de James Schwartzbach à la fin des années 1960. Ce Zurichois voulait réduire drastiquement le pourcentage de la population étrangère en Suisse pour des motifs qui s'apparentaient davantage à la purification ethnique qu'à l'économie. Le jeu de Blocher sera beaucoup plus subtil.

Face à la maison Blocher, Denis Clerc reproche la complicité et la faiblesse des partis gouvernementaux. Il reproche surtout au Conseil fédéral de n'avoir jamais pris en main la politique d'immigration. Ce n'était pas à l'UDC d'interpeller le peuple par referendum sur cette question. Il appartenait au gouvernement de le faire, en sollicitant l'avis du corps électoral sur le modèle économique qui devait prévaloir: un système qui suppose une présence étrangère anarchique et pléthorique, ou alors une économie pauvre en main d'œuvre, mais

riche en technologie. En fait, le gouvernement s'est tu. La politique de l'improvisation, du secret, est largement responsable du gâchis qui fit le lit de l'UDC.

Enfin, il faut relever une réserve dont l'ouvrage, paru en 2009, ne pouvait tenir compte. La maison Blocher ne s'est pas effondrée suite à l'éviction de son chef du Conseil fédéral. Preuve en est le succès que continue de remporter son parti aux diverses élections législatives en Romandie. Faut-il s'en étonner quand se dessine dans presque toute l'Europe le réveil du populisme et du nationalisme? Avec ou sans Blocher, la Suisse, hélas, ne fait pas exception. ●

Guy Musy

¹ Denis Clerc: La chute de la maison Blocher, Editions de l'Aire, Vevey 2009

Mendicité

Remise de pétition

La pétition demandant l'abrogation de la loi interdisant la mendicité à Genève a recueilli 3400 signatures en quatre mois. Lancée par une vingtaine d'associations et de partis politiques, dont la COTMEC, elle a été remise en avril dernier au secrétariat du Grand Conseil. Premier objectif atteint.

Le 20 avril passé, une assemblée nombreuse s'est réunie sous les voûtes de la rue de l'Hôtel de Ville de Genève.

En musique et en présence de nombreux représentants du monde politique, associatif et culturel, elle a officiellement remis les 3400 signatures récoltées par la pétition demandant l'abrogation de la loi interdisant la mendicité en vigueur depuis 2008. La campagne de sensibilisation face à cette loi «inhumaine, discriminatoire, stigmatisante inefficace et coûteuse», pour reprendre les propos d'Alain Bolle, directeur du Centre social protestant (CSP), a ainsi marqué une étape. Et pas des moindres: elle clôtura quatre mois d'efforts de communication sur la réalité des Roms à Genève. Période qui a donné lieu à un véritable débat: dans les paroisses genevoises, avec les citoyens, sur la

toile. C'est un grand acquis de cette initiative dont l'objectif ne se mesure pas tant au nombre de signatures mais à la présence de la problématique dans l'espace public. Un espace qu'il s'agit de continuer à occuper en attendant que la demande de la pétition soit examinée et que les témoins, dont les directeurs de Caritas Genève et du CSP, soient auditionnés. La suite de l'action dépendra beaucoup des réponses qui seront données par le Grand Conseil. «Il n'est pas exclu que nous lancions une initiative si les députés ne prennent pas en considération l'avis des signataires», conclut l'élu socialiste Sylvain Thévoz. ●

Martyna Olivet

50^e Anniversaire

Le Mouvement pour la coopération internationale à l'honneur

Christiane Escher, membre de longue date de notre commission, revient sur son engagement au sein du MCI dont elle est une membre fondatrice et qui fête cette année ses 50 ans.

Au début des années cinquante du siècle dernier, quelques grands événements dans le monde ont soulevé un immense optimisme, parmi eux, la Conférence de Bandung en 1955, suivie de l'indépendance de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. D'autres furent inquiétants: la guerre du Vietnam, la guerre d'Algérie, la révolution culturelle en Chine, le débarquement de la Baie des Cochons à Cuba, la construction du mur de Berlin et bien d'autres encore...

Jalons historiques

C'est dans ce contexte que le MCI (Mouvement pour la coopération internationale), est né en 1962, voilà 50 ans. Il a pour origine un groupe de personnes engagées dans la vie politique, dans l'action syndicale, la vie associative de quartier, et pour certaines, des mouvements issus de l'action catholique¹. Ces personnes voulaient s'interroger, cherchaient à comprendre le contexte international en dehors des partis, des syndicats, des églises, sans renier le bien-fondé de ces groupes ou institutions et sans se sentir obligées d'en accepter toutes les prises de position. Les membres de l'organisation naissante décidèrent d'un double engagement:

- soutenir des partenaires des pays du Sud, en partant des besoins des communautés locales, par le biais de projets concrets menant à des changements induits par les acteurs dans leurs propres pays;
- s'engager dans la société civile suisse sur les causes souvent communes produisant du sous-développement au Sud et du sur-développement au Nord.

Un flux d'échanges et d'informations Sud-Nord et Nord-Sud devait promouvoir le respect des personnes et des groupes humains dans leur globalité, pour un développement intégral et solidaire.

Une naissance prolifique

Conscient de n'être pas seul à porter ces préoccupations, le MCI a mené une enquête sur la présence d'autres groupes et ONG à Genève. Une enquête dont l'exploitation a donné lieu à une série de tables rondes qui, à leur tour, ont débouché sur la création de la *Fédération genevoise de coopération* (FGC) en 1966. Celle-ci compte maintenant plus de 60 organisations et les membres du MCI se sont longtemps investis dans les structures internes de la FGC (présidence, commission technique, commission d'information).

Chaque projet mis en œuvre par les partenaires mériterait à lui seul un livre pour tout relater; il y en a eu plus

d'une trentaine -souvent de longue durée- en Argentine, au Brésil, en Colombie, en Haïti, au Pérou, au Timor Oriental, etc². Nous nous sommes apprivoisés les uns les autres, nous avons dialogué, nous nous sommes affrontés, nous avons progressivement pris conscience des multiples modes de pensée des peuples du monde sans forcément nous assimiler.

Les influences

Parmi les auteurs dont la pensée nous a interpellés, citons «Pourquoi sont-ils si pauvres?» de Rudolf Strahm, «Halte à la croissance» du Club de Rome, «Pédagogie des opprimés» de Paolo Freire, ou encore «Serfs de Dieu et maîtres d'Indiens» de Victor-Daniel Bonilla. Tout comme les rencontres avec le Pasteur Bieler, fondateur de la Déclaration de Berne³, l'action avec d'autres groupes humains comme les réfugiés chiliens puis argentins et les requérants d'asile d'hier et d'aujourd'hui. Nous nous sentons proches de *Canes*, d'*Ethos*, de la fondation *Max Havelaar*, de la *Chambre de l'économie sociale et solidaire*...

Pendant ses 50 ans d'histoire, le MCI a essayé d'être fidèle à ses engagements au gré des périodes plus ou moins intenses de l'association.

Et demain?

Aujourd'hui, le MCI fête ses 50 ans: que de mutations, de changements, de bouleversements (de frontières comme de mentalités), de découvertes pourrait-on se remémorer pour relater cette période. Pour nous, c'est à nouveau le moment de nous questionner sur nos priorités d'engagement, que ce soit au Nord ou au Sud.

A cet effet, le MCI a organisé trois débats⁴ en automne et dix-huit de nos partenaires se retrouveront prochainement à Genève, pour un échange d'expériences Sud-Sud, Sud-Nord à travers des ateliers animés pour la plupart par nos partenaires. Ce, afin d'élaborer des solutions sur les problèmes de coopération, que nous espérons ensuite partager avec d'autres ONG suisses. ●

Christiane Escher

1 L'Action catholique ouvrière par exemple

2 Dans leur grande majorité avec le financement par le canal de la FGC, de la DDC, de la Ville et du Canton de Genève ainsi que de ses communes.

3 Dont nous avons soutenu de nombreuses campagnes.

4 voir site www.mci.fgc.ch

Le demi-siècle du MCI

Quand des Mapuches récupèrent leurs terres ancestrales

Fuyant le Chili sous la dictature de Pinochet, Hayin-Ray Antileo est arrivée en Suisse, avec sa mère, en 1977, comme réfugiée. Son père appartient au peuple Mapuche. Au sein du Mouvement pour la coopération internationale (MCI), elle accompagne, avec l'avocate Aneli Valdes, également d'origine chilienne, un projet de récupération de terres ancestrales par des Mapuches de la Patagonie argentine. Le peuple Mapuche – mot qui signifie «les gens de la terre» – vivait depuis des temps immémoriaux dans de vastes régions du Chili et de l'Argentine actuels. Après avoir résisté aux Incas, puis aux colons espagnols, il fut victime, au 19^e siècle, de massacres et spolié d'une grande partie de son territoire. En Argentine, dans la province de Rio Negro, en Patagonie, un «Conseil Assesseur Indigène» (CAI) s'est constitué à partir de 1980, avec pour objectif la récupération de certaines de ces terres ancestrales.

Au début, le CAI entendait y parvenir par des voies légales, car la législation argentine reconnaît aux indigènes la propriété communautaire de leurs terres traditionnelles. De plus, le pays a ratifié la convention 169 de l'OIT sur les droits des peuples indigènes. «Cependant, on n'aboutissait à rien de cette façon. Alors des communautés se sont mises à occuper des terres, d'une manière pacifique, avec le soutien d'avocats pour légitimer leur action», explique Hayin-Ray Antileo.

Il s'agit de démontrer, en recourant à des documents et à la mémoire des habitants, que ces terres faisaient partie du territoire ancestral de ces communautés, ce que, bien sûr, ne reconnaît pas le cadastre officiel. Une partie d'entre elles se trouvent entre les mains de latifundistes. «Il n'y a pas toujours un propriétaire et quand il y en a un, il ne vit souvent pas sur place et il arrive même qu'il soit décédé. Par ailleurs, beaucoup de ces terres ne sont pas cultivées.»

Est-ce qu'il y a une réaction des latifundistes? «Oui, sans cesse. Ils s'appuient sur les autorités locales pour faire en sorte que les communautés partent de l'endroit qu'elles convoitaient. Ces derniers temps, on voit plus de réactions de ce type, car le mouvement a grandi, les revendications sont plus nombreuses et donc on dérange.» Cela génère-t-il de la violence? «Pas du côté des Mapuches, ils mènent une lutte pacifique. Il peut y avoir de la violence de la part de la police, d'autant que derrière tout cela, on trouve du racisme.»

La terre n'est pas qu'un bien économique

Plus de 200 000 hectares ont déjà été récupérés, sous l'égide du CAI, par une bonne vingtaine de communautés. «Avant une opération de récupération, il y a tout une période de formation et de reprise de conscience de la culture.



Il s'agit de savoir pourquoi l'on veut ces terres.

Par exemple, pour y célébrer des rites religieux, organiser des fêtes, des jeux, des événements culturels... La terre n'est pas seulement un bien économique, pas du tout. Si on la travaille, c'est pour l'autosubsistance. Elle permet de vivre, mais on ne va pas l'exploiter à la manière capitaliste, produire pour s'enrichir», souligne Hayin-Ray Antileo.

«Si la communauté connaît l'élevage des chèvres, elle se prépare à se lancer dans cette activité, si elle se compose d'agriculteurs, elle examine la possibilité de planter des pommes de terre ou autre chose. Avant de récupérer la terre, on étudie quelles activités l'on pourra exercer, en respectant l'environnement», ajoute-t-elle.

Il s'agit aussi de faire connaître aux Mapuches leurs droits en tant que peuple indigène et de défendre ces droits devant les instances provinciales et nationales ou devant l'opinion publique. On dispose pour cela, entre autres, d'une émission hebdomadaire dans une radio nationale. Tout un travail de lobby est effectué. Il y a aussi des groupes de soutien qui comprennent des troupes de théâtre, des défenseurs des droits de l'homme, des chercheurs, des juristes...

Va-t-on reprendre tous les territoires autrefois occupés par les Mapuches? «Bien sûr que non! Des villes ont été bâties en certains endroits. On ne va pas attaquer un autre peuple. On cherche à récupérer les terres plus ou moins vides. Le Conseil Assesseur Indigène n'a pas déterminé la superficie revendiquée. On ne cherche à obtenir que ce qui est nécessaire, ce dont on a besoin ». Le MCI soutient le CAI, avec une subvention de la Fédération genevoise de coopération (FGC). •

*Propos recueillis par
Michel Bavarel*

Spiritualité et environnement

Repères pour une « écospiritualité »

La crise actuelle n'est pas seulement économique et financière : elle est apocalyptique, affirme Michel Maxime Egger – l'un des piliers du bureau lausannois d'*Alliance Sud*. Elle révèle non pas la fin du monde, mais celle d'un système à bout de souffle, fondé sur l'illusion d'une croissance matérielle infinie. Ayant ses racines dans les profondeurs de l'âme humaine, cette crise, globale, a une dimension spirituelle. C'est pourquoi il ne suffira pas, si l'on veut garder l'espoir de la surmonter, de mettre en œuvre des réformes politico-économiques ou des avancées technologiques. Il s'agit d'opérer une transformation intérieure induisant un comportement écologique – qui n'oublie pas la justice sociale. L'auteur expose sa thèse – rejoignant celle d'autres penseurs – dans un ouvrage¹ important, profond et exigeant, en s'appuyant plus particulièrement sur la tradition du christianisme orthodoxe.

« Quand sortirons-nous de notre aveuglement ? », demande Pierre Rabhi dans sa préface. Malgré les alertes des scientifiques et alors que tous les indicateurs écologiques sont au rouge vif, les choses ne changent guère, constate Michel Maxime Egger. Il l'explique ainsi, avec le philosophe Jean-Pierre Dupuy : nous n'arrivons pas à croire à ce que nous savons. « Tout se passe comme si l'information dont nous disposons restait bloquée au niveau de la tête ».

Il s'agit donc de se mettre en quête des racines de la crise. Celle-ci est liée à la vision que nous nous faisons de la nature, de l'être humain et de Dieu. Une vision désacralisée depuis la fin de l'époque médiévale, avec la Renaissance, le siècle des Lumières et l'industrialisation. Qui aboutissent à l'économie capitaliste, « fruit d'un formidable processus réductionniste du réel, à l'œuvre depuis quatre siècles ; Dieu étant exilé dans les cieux, le réel est ramené à ce qui est visible ; l'esprit étant coupé de la matière, le visible se trouve lui-même réduit au matériel et le matériel ravalé à l'économique »,

résume l'auteur. Est ainsi engendré un nouveau type d'humanité coupée de la nature.

Ce système capitaliste, qui régent nos vies et détruit la planète, n'est donc pas extérieur à nous. « Il ne s'est pas seulement approprié la nature, il a aussi colonisé nos âmes, nos cerveaux pour qu'ils adhèrent à sa culture de compétition, d'efficacité et de rentabilité et croient à ses valeurs comme source de bonheur », écrit Michel Maxime Egger.

Repenser la place de l'être humain dans la création

Pour nous en libérer, il s'agit d'abord de « repenser la place de l'être humain dans la création ». De nous rappeler que nous faisons partie de la nature comme celle-ci est partie intrinsèque de notre être. Et que dégrader l'écosystème, c'est dégrader l'homme.

Cependant, ajoute l'auteur, notre tâche ne se borne pas à conserver la nature comme un patrimoine, mais « à la mettre en valeur et à participer à sa transfiguration à travers notre propre transfiguration ». Ou, autrement dit, à « conduire le monde matériel à l'éternité ». Le Créateur nous a confié les rôles de roi et d'intendant de la création, ainsi que celui de « liturge », chargé de « remercier, louer, donner du sens, offrir et partager ».

Même s'il ne fournit pas à ses lecteurs un catalogue d'« écogestes » au quotidien – qu'on peut trouver ailleurs – Michel Maxime Egger n'en reste pas à la théorie ou à la contemplation. « Être « liturge », par exemple, ce n'est pas seulement réciter des litanies à l'église, c'est aussi promouvoir les économies d'énergie et le recyclage des déchets », écrit-il. Cependant, comme la crise écologique a son origine dans notre tête et notre cœur, c'est là qu'il convient avant tout d'agir. « L'enjeu n'est pas seulement ce que nous faisons, mais ce que nous sommes et comment nous vivons. Il est spirituel avant d'être éthique ou politique. On ne pourra pas garder le jardin de la terre sans cultiver le jardin de notre âme ».



Réorienter nos désirs

Comment cultiver ce jardin ? Michel Maxime Egger nous propose de réorienter nos désirs. « Pour les Pères de l'Église, l'être humain est fondamentalement un être de désir. Ils vont même jusqu'à affirmer que derrière tout désir se cache un désir de Dieu ». C'est pourquoi ces désirs sont insatiables. Vouloir les satisfaire par des biens matériels est une illusion. Un travail intérieur doit nous permettre de résister au rouleau compresseur de la consommation et de l'argent.

Pour cela, nous met en garde l'auteur, il n'existe pas de recette facile. Purifier son cœur est l'œuvre de toute une vie. La bonne volonté et les bons sentiments ne suffisent pas. Cela suppose une ascèse, un effort de longue haleine. Des outils sont nécessaires, notamment le jeûne et la prière. Cependant, affirme Michel Maxime Egger, l'« écospiritualité » n'est pas « une écologie chagrine et austère, tissée de culpabilité, de sacrifices et de contraintes, mais un chemin de libération par rapport aux idoles dont nous sommes devenus les esclaves ». Avec une dimension essentielle, celle de la joie. ●

Michel Bavarel

1 La Terre comme soi-même, repères pour une écospiritualité, préface de Pierre Rabhi. Éditions Labor et Fides, Genève 2012.

Droits humains

A petits pas

C'était en 2009. A l'occasion du 10^e anniversaire de la Convention sur les pires formes de travail des enfants et du 20^e anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, la Marche mondiale Suisse, soutenue par la COTMEC – membre du comité – lançait deux pétitions adressées au Conseil d'Etat genevois. Chacune recueillera près de 10000 signatures. La première avait pour objectif d'interdire la prostitution aux mineur-e-s âgé-e-s de 16 à 18 ans. La deuxième visait à obtenir l'accès à l'école et à une formation professionnelle pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans, quel que soit le statut légal de leurs parents, et de demander aux communes et à l'Etat d'encourager leurs propres services,



ainsi que les employeurs en général, à engager des jeunes apprenti-e-s. Trois ans plus tard, où en est-on? Les nouvelles sont plutôt bonnes! Alors qu'en 2010 le canton de Genève avait déjà proscrit la prostitution des 16-17 ans, le Grand Conseil genevois vient de renvoyer à l'unanimité au Conseil d'Etat la pétition pour l'accompagnement et la prévention des mineur-e-s touché-e-s par la prostitution. La réaction du Conseil d'Etat est attendue dans les six mois. D'autre part, le Conseil fédéral a ouvert la voie à un apprentissage des jeunes sans-papiers qui sont bien intégrés (la loi prévoit cinq ans de séjour au minimum), en mettant en œuvre la motion du conseiller national genevois Luc Barthassat. Cette dernière prend la forme d'une modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative. Les cantons, partis politiques et milieux concernés ont jusqu'au 8 juin 2012 pour prendre position. Le comité de la Marche mondiale s'est réjoui de cette décision et a répondu à la consultation lors de sa dernière assemblée générale du 2 avril dernier. Nul doute que ce sera aussi le cas du Centre de contacts suisses-immigrés (CCSI) qui a publié en 2011 une brochure intitulée « 20 ans du droit à l'éducation pour les enfants sans-papiers à Genève: impasses et espoirs », toujours d'actualité et disponible sur demande à notre secrétariat. ●

Martyna Olivet

Victimes de l'apartheid

Premier accord extra-judiciaire

Dix ans... Le collectif de victimes sud-africain *Khulumani* aura attendu près de dix ans pour obtenir un premier geste d'une des entreprises incriminées pour complicité avec le régime de l'apartheid, reconnu comme crime contre l'humanité. L'entreprise

américaine General Motors a conclu un accord extra-judiciaire de dédommagement des 13 plaignants nominaux de *Khulumani* le 24 février dernier, au terme d'une année de négociations. « C'est un formidable précédent, je regrette juste que l'attente ait été si longue: trois plaignants sont déjà décédés et les autres très âgés », déclare Marjorie Jobson, directrice du collectif. General Motors était poursuivie pour avoir violé le droit international en livrant au gouvernement raciste de Pretoria des pièces pour les véhicules de sécurité utilisés pour mener des raids sanglants dans les Townships, sièges de l'opposition au régime.

L'annonce de l'accord a été accueillie avec soulagement par les victimes et leurs proches: elle fait suite à 15 ans de démarches d'abord civiles, puis judiciaires. Pour mémoire, en novembre 2002 une plainte a été déposée à New-York contre 23 multinationales étrangères – dont deux suisses – accusées d'avoir soutenu le régime de l'apartheid dans ses années les plus dures. En continuant leurs échanges commerciaux, malgré les sanctions internationales, elles ont facilité la traque, la torture et les exécutions arbitraires de milliers de Sud-Africains.

Pour Charles Abrahams, avocat des victimes, ce n'est pas la victoire financière qu'il s'agit de saluer – 1,5 millions de dollars qui ira alimenter un fonds commun – mais le premier pas effectué dans la direction d'une reconnaissance de la responsabilité sociale des entreprises. Il espère que « les autres entreprises assignées vont reconsidérer leurs positions, reconnaître leur complicité et négocier à l'amiable avant que tous les plaignants ne disparaissent. » Seuls Ford, Daimler, IBM et Rheinmetal figurent encore au rang des multinationales contre lesquelles la plainte de *Khulumani* est encore instruite. Affaire à suivre. ●

Martyna Olivet

JAB
1200 Genève 2

Cotmec – Commission Tiers Monde
de l'Eglise Catholique
16, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève
tél. 022 708 00 78
info@cotmec.ch, www.cotmec.ch
CCP: 12-21551-1
Rédactrice responsable: Martyna Olivet
Imprimerie: Fornara, Genève
Maquette: Pascale Castella
Mise en page: Simone Kaspar de Pont